



**CLUB**

du développement durable

→ ACTEURS  
→ COMMUNES  
→ TERRITOIRES

COMPTE RENDU

**19**

PLÉNIÈRE DU 7 DECEMBRE 2010

# PLANS CLIMATS D'AGGLOMÉRATION ET COMMUNAUX : LA CONTRIBUTION DES COMMUNES

## Contexte et objectifs

Face au changement climatique, le Grand Lyon prend part aux engagements internationaux et nationaux et a voté à l'unanimité du Conseil de communauté en 2007 la volonté d'atteindre les "3 x 20" en 2020 (réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20% sur la base du niveau de 1990, porter à 20% la part des énergies renouvelables dans le total de la consommation d'énergie et réaliser 20% d'économies d'énergies).

Pour répondre à cet engagement, le Grand Lyon propose la réalisation d'un **plan climat stratégique pour l'agglomération lyonnaise à 2020**, basée sur une démarche collective construite en **trois étapes** : l'élaboration d'un **diagnostic climat partagé** ; la définition de **scénarios d'agglomération** ; et enfin l'écriture et la réalisation de plans d'actions. **Chaque acteur de l'agglomération est invité à faire un plan d'action** sur son propre domaine d'actions et ses compétences, notamment des **plans climat communaux pour les communes** de l'agglomération.

En décembre 2010, le Plan Climat est à l'étape de définition de scénarios pour faire de la métropole lyonnaise une métropole sobre en carbone. Il s'agit aujourd'hui de se questionner sur les champs d'actions les plus pertinents à mettre en place pour atteindre l'objectif global de réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. **Aucun scénario n'est à ce jour décidé.**

**Ces scénarios s'élaborent sous une forme collective et sont débattus politiquement.** Des débats ont eu lieu en Conférence des Maires entre septembre 2009 et Février 2010, dans des ateliers de débat thématiques en juillet et octobre 2010, et au sein de la Conférence Energie-Climat regroupant de nombreux acteurs du territoire. Aujourd'hui, **le Grand Lyon sollicite aussi le Club Développement Durable pour participer à la co-production des projets de scénarios.**

## Principaux éléments de discussion

**La matinée a permis de présenter des éléments d'information ... :**

- Présentation rapide des scénarios thématiques : habitat, transport et déplacements, économie et énergie ; et de leurs grandes orientations. Des fascicules thématiques de rappel du diagnostic, de présentation de la méthode et des scénarios étaient remis.
- Témoignages des communes de La Mulatière et de Lyon qui ont été accompagnées par l'Agence locale de l'énergie (ALE) dans l'utilisation de la « mallette » et la construction de leurs plans climat communaux.
- Bilan de l'année d'expérimentation de l'accompagnement des communes par l'ALE, avec la mallette (bilan de la gouvernance, avancement des démarches et enseignements sur les intérêts et limites).
- Perspectives pour l'accompagnement des communes par l'ALE, avec un nouvel appel à projet en 2011 pour les plans climat communaux, et une formation spécifique pour les élus et agents (BEAM 21).

**... et d'échanger avec et entre les participants.** Les principaux points soulevés sont les suivants :

- Demande de **cohérence entre les différentes politiques publiques** du Grand Lyon et entre institutions (Région, Conseil Général, RFF, ...) : politique de la ville avec la prévention des risques (ex : PPRT) et la rénovation énergétiques des bâtiments, cohérence entre projets de voirie et modes doux, entre développement des transports en commun et organisation du stationnement en périphérie, etc...
- **Importance et difficulté de la mobilisation des citoyens**, qui est un facteur déterminant de la réussite des scénarios (sobriété). Si les communes sont un échelon privilégié pour la proximité avec les habitants, elles demandent une participation du Grand Lyon dans les actions de sensibilisation et de communication (travail avec les relais, exemplarité, développement d'outils et d'une communication engageante).
- Il est important que le Grand Lyon permette **d'outiller techniquement les communes** : accompagnement méthodologique (ex : sur les copropriétés), technique (ex : pour le suivi de la construction de bâtiments labellisés), et de recherche financière.
- **Cohérence à trouver avec les Agenda 21**, au niveau communal d'une part (le plan climat pouvant venir préciser un axe de l'Agenda 21, tant dans l'état des lieux que pour les actions et indicateurs de suivi) ; et au niveau de l'agglomération d'autre part (demande d'informer sur le calendrier d'élaboration de la stratégie de développement durable de l'agglomération, pour permettre une bonne articulation avec les démarches d'Agenda 21 communaux)
- Interrogations des communes quand au **coût et à la planification des mesures à engager face aux contraintes des finances publiques**. Quelques axes de travail sont envisagés (évaluation à moyen et long terme de l'élévation du coût de l'énergie, recherche collective de crédits, etc).

- 9h**                    **Introduction**  
*Michel Reppelin*, Président du Club pour le développement durable,  
Vice Président du Grand Lyon chargé du développement durable
- 9h15**                    **Scénarios pour une agglomération sobre en carbone -  
Présentation des grandes orientations**  
Habitat - Déplacement et urbanisme - Energie - Entreprises  
*Irène Anglaret*, chargée de mission plan climat - Grand Lyon
- Temps d'échanges - Contribution des participants**
- 10h40**                    Pause
- 11h**                     **L'action au niveau communal**  
Bilan de l'année d'expérimentation et formation BEAM 21 - *Témoignages de  
deux communes pilotes*  
Nouvel appel à projets d'accompagnement de communes volontaires  
*Sylvain Godinot et Fabien Moudilenot*, chargés de projets à l'Agence Locale  
de l'Energie de l'agglomération lyonnaise
- 12h15**                    **Conclusion**  
*Bruno Charles*, Vice Président du Grand Lyon chargé de la démarche  
prospective en matière énergétique et du pilotage et de l'animation des outils  
de développement durable

<b>A. INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>B. SCENARIOS POUR UNE AGGLOMERATION SOBRE EN CARBONE PRESENTATION DES GRANDES ORIENTATIONS .....</b>	<b>6</b>
B.1- Méthode d'élaboration des scénarios d'agglomération .....	6
B.2- Présentation des scénarios thématiques et débat.....	8
B.2.1 – Scénarios pour le domaine de l'habitat : .....	8
B.2.2 - Scénarios pour le domaine des déplacements et des transports : .....	11
B.2.3 - Scénarios pour le domaine de l'économie : .....	13
B.2.4 – Pour l'énergie : .....	14
<b>C. L'ACTION AU NIVEAU COMMUNAL.....</b>	<b>16</b>
C.1 – Témoignage de deux communes pilotes : La Mulatière et Lyon .....	16
C.2 – Les perspectives pour 2011 .....	20
C.3 – Bilan 2010 de la démarche avec les 21 communes pilotes .....	21
<b>D. CONCLUSION.....</b>	<b>24</b>
<b>ANNEXE : SYNTHÈSE DES EVALUATIONS INDIVIDUELLES DE LA SEANCE CLUB DD DU 7 DECEMBRE 2010.....</b>	<b>25</b>

## A. INTRODUCTION

### **Michel Reppelin**

*Président du Club pour le développement durable,  
Vice-président du Grand Lyon chargé du développement durable,*

Je souhaite la bienvenue à tous les participants et vous remercie d'avoir répondu à notre invitation.

Nous aborderons aujourd'hui un sujet sur lequel nous avons déjà débattu dans une précédente du Club Développement Durable. Il est néanmoins important d'avoir un point d'étape pour connaître ce qui peut être engagé dans chacun des secteurs, et nous mobiliser dans les communes. Les communes sont au cœur du système des stratégies énergétiques avec par exemple la gestion et la construction des bâtiments ou la gestion de l'éclairage public (en lien avec le SIGERLY).

On voit bien que dans les Agenda 21 locaux territoriaux, l'énergie est un sujet qui est régulièrement retenu, comme c'est le cas par exemple dans l'Agenda 21 du Val de Saône et ses 18 communes. Toute action communale est une contribution à une stratégie plus globale.

Le Club Développement Durable du Grand Lyon est présent sur ce sujet et il a été « labellisé » par le Président pour débattre, avec les communes, de cette stratégie énergétique qui se veut partagée à l'échelle du territoire d'agglomération.

Au cœur de l'activité du Club Développement Durable depuis plusieurs années, l'échange entre les « success story des communes » et leurs difficultés, mais le Club peut aussi évoluer vers des aspects plus pragmatiques, de discussion sur des objectifs partagés, avec des présentations plus institutionnelles.

Aujourd'hui, des communes vont présenter les travaux qu'elles ont engagés avec l'ALE. L'année prochaine, nous aurons quatre ou cinq séances de programmées ; et, en réponse à vos demandes, elles feront encore davantage de place aux échanges, comme cela avait été le cas lors de la rencontre sur la participation qui avait eu lieu à Collonges-au-Mont-d'Or.

Le programme 2011 n'est pas encore fixé, mais nous devrions a priori programmer une séance sur la santé environnementale, en lien avec le plan national santé-environnement et la qualité de l'air (le Grand Lyon s'est positionné comme zone d'action prioritaire). Elle devrait se tenir à partir de Février.

Un questionnaire vous est remis aujourd'hui pour avoir votre avis en ce qui concerne le bilan d'activité du Club en 2010, et plus particulièrement en ce qui concerne la programmation 2011 et la valorisation de la veille territoriale. Je voudrais, sur ce point, remercier les 56 communes qui ont répondu à l'enquête sur la veille territoriale. Un nouveau bilan sera édité et diffusé (un premier bilan partiel avait été diffusé en Août). On voit bien que les communes agissent déjà, et que le Club vise à vous accompagner dans l'action.

Je vous souhaite une bonne journée de travail.

### **Irène Anglaret**

*Chargée de mission Plan Climat au Grand Lyon*

La dernière séance du Club Développement Durable sur le Plan climat s'est tenu en mai 2009. Depuis, beaucoup de communes ont travaillé sur le sujet et ont participé à la co-production des scénarios. Cette matinée sera sans doute une redite pour les communes qui ont participé, mais il nous semblait important de faire un point d'avancement au Club Développement Durable, pour la totalité des communes de l'agglomération.

Cette matinée est divisée en deux temps, qui correspondent aux rôles des communes. Le premier temps visera à débattre du projet de scénario d'agglomération qui a pour ambition de guider l'action du Grand Lyon et de ses partenaires publics et privés sur la question du climat. Les communes y participent en donnant un avis. Dans un second temps, certaines communes témoigneront de ce qu'elles engagent comme actions dans le champ de leurs compétences.

## B. SCENARIOS POUR UNE AGGLOMERATION SOBRE EN CARBONE – PRESENTATION DES GRANDES ORIENTATIONS

### B.1- Méthode d'élaboration des scénarios d'agglomération

**Irène Anglaret**

*Chargée de mission Plan Climat – Grand Lyon*

Les scénarios d'agglomération constituent une étape particulière entre la phase de diagnostic et la phase d'élaboration des plans d'actions. C'est un document stratégique qui ambitionne de guider, en cohérence, l'action des partenaires, parmi lesquels, au premier plan, se trouvent les communes.

Ils visent à se faire rencontrer des choix prospectifs techniques à dire d'expert, pour arriver aux objectifs des « 3 x20 » avec la vision des acteurs du territoire. C'est donc une phase très importante de concertation. Aujourd'hui, nous sommes dans la définition d'une stratégie énergie-climat commune.

En termes de calendrier, en 2009, nous avons partagé largement un **diagnostic**, notamment dans la conférence des maires et lors d'une séance du Club Développement Durable.

En mai 2010, le président Gérard Collomb a lancé la **Conférence Energie-Climat** qui est le symbole de la réunion d'un grand nombre d'acteurs du territoire. Elle s'est réunie pour un temps de **co-production des scénarios**, dont les travaux ont été présentés le 8 novembre sur les quatre thématiques (énergie, habitat, transport et entreprises).

Aujourd'hui, nous tenons à remercier les communes qui ont participé à l'élaboration des scénarios dans les groupes de travail : Corbas, Dardilly, Décines, Feyzin, Lyon, Lyon 8ème, Meyzieu, Neuville/Saône, Rillieux, St Fons, St-Genis-Laval, St Germain-au-mont-d'Or, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne....

En décembre 2010 et janvier 2011, est prévu un **débat sur les scénarios**. Aujourd'hui, il s'agit d'un premier rendez-vous. En janvier la Conférence Energie-Climat sera à nouveau réunie en plénière, pour présenter un retour sur les scénarios. Cette concertation avec les partenaires s'accompagne aussi d'un débat interne au Grand Lyon.

Enfin, un vote en Conseil de Communauté, et éventuellement dans les conseils municipaux, dans les assemblées générales ou conseils d'administration des partenaires, est prévu pour l'**approbation** de la stratégie.

**Les Vices-Présidents, Bruno Charles et Michel Reppelin, ont invité les maires à faire une contribution écrite** (ou orale aujourd'hui) en exprimant leurs avis sur les scénarios, jusqu'à fin décembre 2010 (cf. invitation et fascicules thématiques). Les avis peuvent concerner l'ensemble des thèmes ou un thème en particulier. Les retours seront annexés au scénario avec la contribution des communes, et seront publiés sur le blog du plan climat (<http://blogs.grandlyon.com/plan-climat>). Naturellement, cela ne veut pas dire que chaque avis exprimé sera intégralement repris dans le scénario définitif, mais si un grand nombre de communes expriment un avis convergent, cela sera pris en compte.

#### Questions et échanges :

M. Guy David, maire de Saint Germain : Un élément très important me semble manquer : c'est l'information et l'implication des populations. Il est très difficile de convaincre les élus municipaux que l'on peut avoir une action globale. Les personnes que l'on rencontre font remonter des difficultés : premièrement, parce que les efforts à apporter dans le domaine des transports et des industries sont très importants par rapport à nos leviers ; et deuxièmement parce que l'action globale est nécessaire mais que nous n'avons pas prise sur cette grosse machine qui se met en route ; ce qui est en partie faux et en partie vrai.

Il faudra conduire un effort pour mobiliser le citoyen, soit à travers le Conseil de Développement, soit à travers d'autres formes d'articulation avec ce qui se fait dans les communes ; mais aussi sur des territoires

intermédiaires comme la Vallée de la Chimie ou le Val de Saône ; sinon, nous aurons un déficit de crédibilité dans l'opinion publique.

Michel Reppelin, Vice-président du Grand Lyon : la participation des habitants est un problème récurrent. C'est aussi la question que l'on se pose dans le cadre des Agenda 21. A mon avis on ne peut aller vers la population et entraîner les habitants petit à petit, si la commune se montre exemplaire et communique sur ses propres avancées. Il sera intéressant de joindre la contribution du conseil de développement.

Irène Anglaret, chargée de mission Plan Climat : C'est un constat et une ambition que l'on partage tout à fait. Il nous semble que l'échelon communal est le premier et le meilleur échelon en termes de proximité avec les habitants. Nous sommes à votre disposition pour intervenir dans des réunions publiques et apporter des éléments techniques. Nous sommes déjà intervenus dans les communes de Saint-Fons et de Rillieux-la-Pape par exemple, dans le cadre des comités de quartier et comités Agenda 21.

Par ailleurs le Conseil de Développement (organe qui représente la société civile organisée et qui donne un avis sur les politiques publiques d'agglomération) a travaillé pendant 18 mois sur la question pour fournir un avis qui est une contribution remarquable. Il n'y a plus de version papier disponible, mais cet avis est accessible en téléchargement sur le blog (référence p. 6).

Enfin, effectivement un acteur seul est une goutte d'eau, mais le sens de la Conférence Energie-Climat est bien d'associer un grand nombre d'acteurs concernés (industriels, acteurs du bâtiment, associations, acteurs de la recherche et de l'innovation, ...).

Monsieur Gigot, adjoint au maire de Charbonnières-les-bains : Il y a un élément important à ne pas négliger, qui s'illustre par un exemple vécu chez nous : nous avons un gros chantier sur l'éclairage public, mais nous sommes confrontés à des obligations budgétaires et nous engageons ces actions sur le long terme. Nous pouvons communiquer, dans nos bulletins par exemple, mais il ne faut pas tout ramener aux communes.

Nous faisons parti du Grand Lyon et lui aussi a sa part à jouer, notamment en terme de communication. Dans les réunions de quartier ou de l'Agenda 21, les habitants nous disent : « on paye, on participe avec le Grand Lyon, mais qu'est-ce que fait le Grand Lyon, qu'apporte-t-il? Il faudrait que les répartitions se fassent de manière différente... ». C'est aujourd'hui une remontée fréquente de la population.

Michel Reppelin : Le Grand Lyon a fait beaucoup de travail sur les bâtiments, dans la politique de l'habitat, avec les bailleurs sociaux, en recherchant des économies d'énergie pour tout ce qui se construit : il pose alors des règles du jeu et ensuite, l'action doit se démultiplier. Par ailleurs, le Grand Lyon a un rôle d'animation, dans le cadre de la stratégie énergie-climat, en mettant autour de la table les industriels, les autorités organisatrices des transports et les autres acteurs concernés. Également, le Grand Lyon travaille au niveau des pôles de compétitivités (ex : Lyon-Urban-Trucks pour la fabrication d'engins de collecte des déchets futurs, des véhicules hybrides,...). Ces trois exemples montrent que nos actions sont aujourd'hui réparties au sein de plusieurs directions du Grand Lyon, et que c'est une vision globale qu'il faudrait donner vers l'extérieur, car il se fait déjà beaucoup de choses. Nous sommes peut-être un peu timides pour les valoriser ou les mettre en avant, mais il est important de montrer comment la petite part de chacun peut participer à un grand effort collectif aujourd'hui nécessaire à l'échelle du territoire de l'agglomération.

Jean-Louis Azema, responsable service stratégie DGDU : Vous verrez dans un instant, lors de la présentation des scénarios, ce qui est proposé comme évolution des politiques publiques, pour lesquelles le Grand Lyon a sa part de responsabilité. Nous devons permettre de définir les outils pour faire basculer les comportements des Grand Lyonnais de façon pérenne et les accompagner dans ces changements: comment choisir son mode de déplacement ? Comment vivre dans un appartement plus ou moins bien isolé ? etc....

Guy Montagne, adjoint du développement durable au maire de Mions : Je suis d'accord avec Monsieur Reppelin concernant l'importance de l'exemplarité des communes, avant d'aller vers la population. Des efforts sont faits dans l'habitat par exemple, mais des gros efforts sont à faire sur l'inter-modalité, notamment avec la Région et le Conseil Général. Par exemple, une commune comme la notre (et d'autres communes comme Corbas sont dans la même situation) est un point d'entrée dans l'agglomération depuis le Nord-Isère et nous sommes littéralement asphyxiés. Quand on parle de plan climat, c'est un gros point à prendre en compte.

## B.2- Présentation des scénarios thématiques et débat

### **Sylvain Godinot**

Responsable de pôle énergie climat de l'Agence locale de l'énergie  
(en remplacement de Pierre Crépeaux, chargé de mission Plan climat du Grand Lyon)

#### **Rappel de l'état des lieux :**

L'état des lieux est un travail déjà bien avancé, actualisé notamment par COPARLY.

Pour rappel, et en résumé, on a **trois principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre** : un tiers pour le secteur des transports, un tiers pour le secteur industriel, puis un tiers pour l'habitat et les réseaux de chaleurs.

Les **principales sources énergétiques** sont dans l'ordre décroissant : le gaz, l'électricité, le gasoil, le fioul domestique, l'essence, puis « autres », ce qui correspond aux énergies renouvelables, aux déchets et au charbon.

**L'objectif global** est d'atteindre « les 3x20 » en 2020 (réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20% sur la base du niveau de 1990, porter à 20% la part des énergies renouvelables dans le total de la consommation d'énergie et réaliser 20% d'économies d'énergies) et le facteur 4 en 2050.

#### **Résultats des premiers travaux :**

L'état des lieux nous montre que, tous secteurs confondus, les émissions de gaz à effet de serre sont équivalentes à 7,6 millions de tonnes de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Suivant le scénario de référence pour 2020, ces émissions seraient réduites à 7,3 millions de tonnes de dioxyde de carbone. Ce scénario est obtenu en prolongeant les tendances, sans ajouter de nouvelles politiques publiques, ou privées, locales.

**Il faut se baser sur le scénario ambitieux** dans tous les secteurs pour qu'à l'horizon 2020, les objectifs soient atteints et que les émissions soient réduites de 20,3% (soit 6,1 millions de tonnes de dioxyde de carbone). Cela est donc extrêmement ambitieux et demande un « changement de braquet » sur tous les thèmes.

➔ Cf. *Quatre fascicules Plan Climat Energie : « Elaboration des scénarios d'agglomération – Document de travail » : Méthodologie, Habitat, Transports et déplacements, Economie. Ils ont été transmis par voie internet avec les invitations, on été remis en séance, et sont disponibles sur le blog (référence p. 6).*

### B.2.1 – Scénarios pour le domaine de l'habitat :

#### **Présentation des scénarios : Présentation du graphique de synthèse des différents scénarios pour le thème de l'habitat.**

Différents postes d'économies d'énergie possibles sont identifiés avec des carrés. Plus le carré est gros, plus l'action permet d'économiser des tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

Dans le **scénario de référence** qui tient compte de la poursuite des tendances, est prise en compte la rénovation tendancielle des logements, c'est-à-dire, la rénovation plus ou moins ambitieuse des logements par les habitants ou les bailleurs (ex : fenêtre, chaudière, ...). Cela fait gagner 6% d'émissions de gaz à effet de serre.

**Trois autres scénarios** sont proposés pour l'habitat, en tenant compte de la sobriété des comportements, de la rénovation du bâti, de l'efficacité des systèmes de chauffe (substitution des chaudières, performances des installations, raccordement aux réseaux de chaleur, ...), etc...



Seul le scénario n°2 permet d'atteindre le niveau global escompté en termes de réduction des émissions. Au niveau de l'habitat, il induit une réduction de 28%. C'est celui-ci qui sera donc présenté à la conférence énergie climat.

Ce scénario, tient compte de :

- Un **volet sobriété** : maîtrise des températures des logements et des consommations d'eau chaude sanitaire, ce qui implique la réalisation de campagnes d'information. La sobriété dispose d'un potentiel important et est incluse dans tous les scénarios et participe de la mobilisation des habitants.
- Un travail sur la **densification** est prévu : essayer de limiter le nombre de mètres carrés chauffés par habitant.
- Une **rénovation très performante du parc le plus ancien** : rénovation basse consommation pour le parc de logements d'avant 1975. Mesure qui sera très chère.
- **Une application de la RT 2012 dès 2012** : bonne application immédiate (et pas cinq ans après sa sortie).
- Le développement du **raccordement aux réseaux de chaleur**, avec un mix énergétique constant.

Il y a quelques mesures très lourdes, comme la rénovation de l'habitat existant, ou la mesure de sobriété, mais ensuite, il y a des mesures diffuses, peut-être moins importantes, mais dont on a besoin également.

### **Impact de ces scénarios sur les politiques du Grand Lyon et des communes :**

Si les scénarios sont retenus, cela impliquera un changement de posture important puisqu'il faudra une intervention de la puissance publique sur le parc privé, ce qui est peu le cas actuellement pour le Grand Lyon et les communes.

Dans tous les cas, un accompagnement à la sobriété des comportements dans l'habitat sera nécessaire. Cela fait référence par exemple à la campagne actuelle menée par Agence Locale de l'Energie « familles à énergie positive », qui serait à démultiplier.

L'action sur la rénovation des logements, implique que le Grand Lyon et/ou les communes, abondent les politiques incitatives de l'Etat (ex : prêt à taux zéro, aides de l'ANAH, etc.) et assurent un accompagnement d'animation et d'ingénierie.

Dans le cadre de la « rénovation modérée », il est prévu de passer de 12 000 logements par an à 22 000 logements / an avec 2 « travaux » (coût global de 21 à 30 000€ / logement).

Pour la « rénovation top performance », il est ambitionné de rénover 16 000 logements par an (dont 25% de logements sociaux) à 50 KWh/m<sup>2</sup> (chauffage).

Pour la construction neuve et la rénovation top performante, il faudrait organiser un accompagnement de la filière bâtiment, en qualité et en compétence.

Concernant le renouvellement accéléré des chaudières, il serait question par exemple de la mise en place d'une prime à la casse locale, ce qui pose également la question du financement public.

Ce sont des possibilités, mais rien n'est encore décidé, nous ne savons pas encore quelles seront les réponses apportées par le Grand Lyon et les communes.

### **Questions et échanges**

Paul Coste, conseiller communautaire, ville de Corbas: Vous avez présenté des ordres de grandeur pour le coût en euros de la rénovation dite modérée. Qu'en est-il des estimations pour la « rénovation top performance » ?

Irène Anglaret : Il faut se référer à la page 38 du fascicule habitat, où sont indiquées la fourchette basse et la fourchette haute des investissements nécessaires (scénario 2 = top performance).

Thierry Haon, adjoint environnement et développement durable à la ville de Corbas : Plus qu'« abonder » les politiques incitatives de l'État, il s'agit de « pallier » les politiques de l'État en matière de rénovation de l'habitat.

En matière de communication et d'animation, il est clair que tout ne doit pas reposer sur la commune et que la politique du Grand Lyon est insuffisante dans ce domaine.

Irène Anglaret : Nous ne savons pas non plus ce que vont devenir les politiques de l'Etat dans ce domaine et il reste sur ce point également de fortes interrogations.

Aujourd'hui, l'action d'accompagnement du Grand Lyon dans ce domaine passe essentiellement par l'ALE, mais elle s'avère insuffisante, notamment à la vue des scénarios.

Sylvain Godinot : Concernant le rôle de l'État, dans les scénarios, les hypothèses qui ont été prises par le bureau d'études, tablent sur un investissement de l'État de 10 000 à 15 000 euros par logement, en additionnant le crédit d'impôt, l'Eco-PTZ, ANAH et FART. Si cet investissement passe à zéro, les communes et le Grand Lyon auront de grosses difficultés à prendre cela en charge. Par exemple, pour le crédit d'impôt, ce sont plus de 80 millions d'euros qui arrivent sur le territoire du Grand Lyon. Il y a un enjeu très important du maintien des aides de l'État sur ces rénovations.

Serge Perrin, adjoint au développement durable (risques technologiques, agenda 21), commune de St-Fons : Je voudrais faire le lien entre ces questions de performance énergétique et la politique de l'habitat. Nous sommes très concernés avec le Plan de Prévention des Risques Technologiques. Nous allons avoir des obligations de rénovation et de modification des bâtiments, et il est très important de lier les deux, sinon, on est dans une fragmentation des politiques publiques qui est néfaste.

Cela rejoint aussi la politique de communication. Dans le cadre de l'Agenda 21 de la vallée de la chimie, nous faisons émerger localement l'idée de créer un centre de ressources à la fois sur les risques et sur le développement durable. Il faut avoir une approche globale. Par exemple, nous avons un plan de sauvegarde pour le quartier des Clochettes. Le Pact ARIM qui gère cela et qui fait parti du Club Développement Durable ne nous a jamais parler de ces problématiques conjointement !

Nous savons tous que les budgets des communes sont restreints, donc qu'il s'agisse de « pallier » ou « d'abonder » les fonds de l'Etat pour les rénovations, ça va être dur. Pour ce qui est des constructions neuves, nous manquons de technicité pour faire de bons bâtiments et par exemple, nous avons construit des bâtiments HQE, mais qui, dans les faits, ne respectent pas les performances voulues. Le Grand Lyon devrait se pencher sur cette question, et aussi mettre en commun les connaissances sur les entreprises.

Xuan Thao Do Khac, chargée de mission développement durable, ville de Villeurbanne : La campagne « Familles à énergie positives » sera-t-elle poursuivie car elle peut avoir un impact important en termes d'animations et de communication, etc... ?

L'habitat est de la compétence du Grand Lyon. Il est très important d'associer le Grand Lyon et les communes pour avoir une véritable discussion sur l'habitat. Effectivement, que ce soit dans le cadre des PPRT ou de l'OPAH qui va se terminer chez nous, il ne faut pas faire des doublons et y travailler le plus vite possible car le temps de mise en place des dossiers est très long. Villeurbanne accompagne un certain nombre d'acteurs comme les bailleurs sociaux, .... Il est important que le Grand Lyon permette d'outiller techniquement les communes, mais aussi en matière de méthodologie (ex : sur les copropriétés) et de recherche financière.

Sylvain Godinot : Nos financeurs ont maintenu leurs contributions pour 2011, mais la Région a dit qu'elle ne financerait que la première année du concours « Familles à énergie positive ». Donc il faudra que les communes participent ensuite à hauteur du nombre des familles engagées.

Quand, dans le scénario il est question de sobriété et de relayer ce concours, c'est vraiment une autre échelle de population qui est à impliquer (70 familles actuellement).

Isabelle Champion, chargée de mission Agenda 21 du Val de Saône : Concernant l'habitat, il y a différents types de logis et différentes situations (bailleur unique ou copropriété). Au sein d'une copropriété il y a des règles. La question qui se pose est donc : comment accompagner ces copropriétés ?

On sait que l'accès au logement est très difficile, notamment pour les jeunes. Acheter un logement, et, en plus, ajouter une somme importante pour la rénovation n'est pas évident. En Alsace, les banques sont parties prenantes. Ces acteurs ne pourraient-ils pas être mobilisés pour faciliter les investissements des particuliers ? Pour ce qui est de la pérennisation de la campagne « Familles à énergie positive », serait-il envisageable de faire la même expérience concernant les transports avec un autre partenaire que l'ALE ? Cela consisterait à faire connaître les modes doux aux habitants ?

Enfin, c'est bien de chercher des économies d'énergie en allant vers des logements à basse consommation, mais la question se pose aussi du choix des matériaux utilisés, notamment s'ils sont issus du pétrole. Il vaut peut-être mieux ne pas avoir une « top performance » mais des matériaux pérennes.

Irène Anglaret : Tous les acteurs participants n'ont pas été cités, et en l'occurrence, les banques font partie de la conférence énergie-climat.

## **B.2.2 - Scénarios pour le domaine des déplacements et des transports :**

### **Présentation des scénarios :**

La tendance prévue par le scénario de référence est une augmentation des émissions de gaz à effet de serre liés aux déplacements de +12%, en lien avec l'évolution de la démographie (près de 140 000 habitants supplémentaires d'ici 2030) et de l'augmentation des distances parcourues en périphérie.

Le scénario alternatif parvient à une réduction de 21% des émissions en travaillant sur l'offre (les transports en commun, les modes doux, le covoiturage) et aussi nécessairement en jouant sur les contraintes (densification de l'urbanisme et limitation ou régulation de l'usage de la voiture). En option, on peut aussi prendre en compte une réduction des émissions liée au développement des véhicules électriques.

### **Impact de ces scénarios sur les politiques du Grand Lyon et des communes :**

Sur les logiques d'offre, pas de véritable changement de posture mais :

- une exigence de maintenir (voire de renforcer) les niveaux d'investissement dans les transports en commun (politique à voir avec le SYTRAL, la SNCF, etc.),
- un effet levier très important des modes doux : le challenge est de résorber les points problématiques,
- le covoiturage relève d'une politique efficace et peu onéreuse en termes d'investissements : une stratégie reste à bâtir intégrant le covoiturage et des dispositifs mutualisés (services innovants, télétravail, covoiturage, conseil, etc.).

Sur la gestion de la demande et de la régulation de l'usage de la voiture :

- une nouvelle structuration du développement urbain est à développer pour maintenir (et ne pas augmenter) les distances de déplacements,
- les PLU, lors de leurs révisions, doivent développer les logiques de centralité, de multipolarité,
- enfin, la régulation de l'usage de la voiture doit passer par un changement de posture, dans la limitation du stationnement, la réduction des vitesses, etc.  
....sujets sur lesquels les communes sont en première ligne.

### **Questions et échanges :**

Serge Humbert, conseiller municipal de Sathonay-Camp, et membre du Conseil local de développement : On explique beaucoup d'éléments quantitatifs, qui donnent un air technocratique à la démarche, et on parle trop peu d'éléments qualitatifs comme la qualité de l'air, ce qui implique aussi de faire évoluer les modes de

déplacement et les types de carburants. Le bio méthane, issu de la gestion des déchets, ne pourrait-il pas servir pour les bus TCL ou les véhicules du Grand Lyon ?

Michel Reppelin, vice-Président du Grand Lyon : On peut effectivement évoquer les leviers disponibles. Nous avons un plan de protection de l'atmosphère (PPA) et les habitants placent dans les premières préoccupations la qualité de l'air. La santé peut être un bon levier pour travailler sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment routiers, avec les habitants, même si c'est un sujet qui recouvre d'autres problématiques. Le PPA va être réactivé en 2011 : il contient des actions, comme le remplacement des véhicules du Grand Lyon par des véhicules utilitaires légers. COPARLY travaille sur la mesure de la qualité de l'air et une nouvelle station de mesure très performante va être installée. Tout cela va s'intégrer dans le plan particules que Chantal Jouanno a relancé.

Le Grand Lyon s'est associé dans les ZAPA (zones d'actions prioritaires pour l'air), et va permettre, avec l'aide de l'ADEME, de mettre au point des actions assez fortes pour réduire l'exposition des personnes aux oxydes d'azote et aux particules ; ce qui va impacter aussi l'usage de la voiture.

Serge Perrin, Adjoint commune de St-Fons : Il faut développer une politique des transports cohérente. Il faut aussi se rendre compte qu'à St-Fons, sans voiture, on est mort socialement, pour aller ou chercher du travail, etc... Même s'il y a eu des améliorations, il faut développer l'offre, et développer une politique de ticket unique TER-TCL serait une très bonne solution.

Autre point sur la cohérence. Le Grand Lyon a des investissements à Saint-Fons et notamment une action forte sur la voirie routière (contournement Ouest), mais rien sur les pistes cyclables, car il n'y aurait, soit disant, pas de place, .... Etc.

A Saint-Fons, nous avons des usines, mais aussi des autoroutes, et les politiques publiques favorisent l'accroissement du flot de voiture : on supprime la piste cyclable sur le pont de Pierre-Bénite, le Conseil Général restreint des pistes cyclables pour faire deux voies et accélérer le flux des voitures, etc. D'autres services du Grand Lyon, d'autres Vice-présidents du Grand Lyon ne vont pas dans le même sens.

Guy Montagne, adjoint à la ville de Mions : Je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit. Par ailleurs, nous sommes en train de payer la politique du coût de l'immobilier qui a rejeté tout un tas de populations au-delà de la 3<sup>ème</sup> couronne lyonnaise, mais sans avoir prévu les parcs relais nécessaires. Il n'y a donc plus'autres alternatives que la voiture.

D'autre-part, concernant l'emploi, en ce qui nous concerne, nous avons des emplois dans la logistique. Mais pour les personnes qualifiées, il est nécessaire de traverser Lyon pour aller à Marcy-L'Étoile. Depuis des années, nous avons eu une organisation de la cité qui, à présent, nous pénalise beaucoup.

Etienne Tissandier, conseiller technique ville de Lyon : Quelle pertinence de présenter un scénario sur la politique de l'habitat à -28%, qui représente des milliards d'investissement sur 10 ans sur le territoire du Grand Lyon, alors que nous n'avons aucun moyen financier pour y répondre, sachant que ni les communes, ni le Grand Lyon vont s'endetter? Il peut y avoir des dispositifs financiers, des travaux à engager avec les banques, mais les solutions sont discutables pour répondre à l'enjeu de la rénovation ; sauf si on arrive à convaincre les habitants de faire eux-mêmes les travaux et d'en assumer complètement la charge... Les collectivités ne le font même pas sur leur patrimoine puisqu'elles disent que ce n'est pas rentable ; ce qui est assez contradictoire quand on parle d'exemplarité.

Ensuite, sur le « scénario transport », on est ambitieux sur les modes doux, cela ne coûte pas trop cher car c'est de l'accompagnement, mais sur la densification et la contrainte à la voiture, on est un peu faible. Il faudrait être plus volontaire sur cet aspect pour compenser les émissions du secteur de l'habitat et l'engagement des entreprises (qui ont déjà fait pas mal d'efforts à faire suite aux nouvelles réglementations, et sont de toutes façons dépendantes des législations nationales et internationales).

Tous ceci pose le problème de la cohérence, et j'ai du mal à comprendre les choix qui sont faits, car déjà aujourd'hui, dans les actions présentées au niveau des transports, on n'est pas dans ces dispositifs, et cela grève les réductions d'émission pour de nombreuses années.

Autre point, l'auto-partage devait apparaître de façon spécifique, car il est efficace, mais il ne semble plus être dans le scénario. Pourtant c'est une solution qui répond à la problématique des territoires qui sont un peu éloignés, et aux territoires denses également.

Irène Anglaret : Il faudrait apporter une petite précision : en ce qui concerne les déplacements on ne fait pas moins 21% mais moins 33% par rapport au scénario tendanciel, donc ce n'est pas vraiment « faiblard ». En ce qui concerne l'habitat, on propose une valeur élevée de -28% car dans le secteur tertiaire, nous n'arrivons pas à moins 20%. Il faut pouvoir compenser. Pour rappel, aucune décision n'est prise à ce stade. La concertation se poursuit.

M. Haon, conseiller municipal Ville de Corbas : En ce qui concerne la politique de déplacement, je voudrais dire que je ne suis pas d'accord avec ce qui a été dit. Je trouve que nous manquons d'ambition pour les modes doux. Le plan mode doux du Grand Lyon se traduit à Corbas par 500 mètres de pistes cyclables. Quand on connaît la configuration de Corbas, on se rend compte que c'est largement insuffisant. Cela veut dire que tout le reste est à prévoir par la commune.

Il manque par ailleurs une forte cohérence avec d'autres partenaires comme l'Etat et la Région. Par exemple, nous avons une maison d'arrêt dans la zone industrielle qui s'est ouverte il y a un an, mais l'offre de transports en commun n'a pas été développée en conséquence. Résultat : on se retrouve avec des surveillants qui sont assez excentrés par rapport à leur lieu de travail. Pour les marchés gare, c'est le même problème, les salariés sont obligés de faire des grands déplacements domicile-travail en voiture.

Monsieur Gigot, adjoint au maire de Charbonnières-les-Bains: Je suis ravi que vous ayez fait un rappel sur le plan santé, c'est un élément fédérateur dans le domaine des transports.

Je souhaite pour ma part faire un retour sur le co-voiturage. On en a fait une expérience, mais on s'aperçoit que le covoiturage décline, de semaine en semaine, pour plusieurs raisons : les horaires des employés qui ne finissent pas à la même heure, les problèmes d'assurances et autres... Aujourd'hui, c'est un problème posé pour pas mal de communes.

En ce qui concerne la voiture, nous souhaitons que sa place soit réduite. En ce qui nous concerne, le tram-train qui va être mis en place début 2011 (ce qui est une très bonne chose) il n'y a pas de parking suffisant de prévu. On a pris le problème un petit peu à l'envers. Il faut que le Grand Lyon et RFF réfléchissent à ce problème.

Par ailleurs, les bus ne semblent pas être assez utilisés en dehors des trajets scolaires. Il faut de nouveau communiquer sur ce point.

Guy David, maire de St Germain au mont d'Or: Il faut aussi comprendre que dans les heures creuses, il n'y a pas beaucoup de bus (soir, dimanche, vacances) ; et il faut arrêter de considérer le public utilisant les transports en commun comme un public captif.

Sur la question des déplacements et de l'habitat ; c'est intéressant d'avoir choisi cet ordre là, car lors de la révision du prochain PLU, il y aura intégration du PLH. Il faut aussi se rappeler que si des habitants sont partis vivre à 50 km, c'est parce qu'ils ne supportaient plus la ville, et qu'ils avaient les moyens de le faire. Toute chose égale par ailleurs, il faut imaginer la qualité de la densification pour qu'elle soit compréhensible et supportable.

Enfin, concernant le vélo, nous n'aurons pas Vélov' en dehors de Lyon et de Villeurbanne. Il faut donc repenser les questions conjointes de l'auto-partage, du vélo à assistance électrique et d'un service décentralisé qui permettent aux grands pôles de transports en commun, d'être actifs et attractifs, sans quoi je crois que nous n'aurons pas une réponse suffisamment rapide et équilibrée.

Irène Anglaret : Le Conseil de Développement a travaillé sur la qualité de la densification.

### **B.2.3 - Scénarios pour le domaine de l'économie :**

**Tertiaire** : On se retrouve dans le même défi que pour les transports en raison d'une forte croissance démographique de l'agglomération. 90% des nouveaux emplois vont arriver dans le tertiaire, avec les consommations qui y sont liées. A cela s'ajoute la tertiarisation des emplois existants.

Là aussi les scénarios jouent sur la densification, l'efficacité des équipements, la sobriété, et deux hypothèses de rénovation (rénovation large des ensembles et parcs modérément ambitieuse, et rénovation sur des segments choisis en top performance), puis, pour le scénario le plus ambitieux, des constructions neuves top-performances (cf. nouveau référentiel tertiaire durable du Grand Lyon qui pourrait anticiper la réglementation thermique 2020 avec des bâtiments à énergie positive).

Dans le plus ambitieux des scénarios, nous sommes seulement à -11% (-27% par rapport au scénario tendanciel).

**Industrie** : dans ce secteur, c'est une exception, le scénario tendanciel est à la baisse de 15%, compte tenu des efforts de l'industrie lourde, qui est réglementairement contrainte, de l'efficacité énergétique et de la crise économique. Si on ajoute un renforcement de l'efficacité énergétique et la substitution des réseaux de chaleur au bois, il est possible d'envisager une réduction de 20,5% des émissions.

Se pose la question des évolutions de la crise économique et du type de reprise économique dans la consommation énergétique.

### **Impact de ces scénarios sur les politiques du Grand Lyon et des communes :**

Concernant l'industrie, deux politiques prioritaires sont à mener :

- la substitution de biomasse dans les réseaux de chauffage urbain,
- l'accompagnement des PMI (industries non contraintes par la réglementation) à la performance énergétique: domaine où il faut inventer un portage à partager avec les partenaires.

Concernant le secteur tertiaire, trois politiques prioritaires sont à mener :

- la sobriété des usages (comportements),
- la rénovation du parc existant (mais loin des compétences traditionnelles du secteur public),
- la construction neuve exemplaire, soit BBC, ou passif, voire à énergie positive (référentiels Grand Lyon, PLU des communes).

### **B.2.4 – Pour l'énergie :**

Il n'y a pas de scénarios à proprement parler pour ce thème qui est transversal à l'habitat, aux déplacements et à l'économie.

Dans ce domaine, il y a **trois axes de politiques prioritaires** à mener :

- augmenter le taux de logements raccordés aux réseaux de chaleur (passer de 125 000 à 220 000 logements raccordés),
- développer les énergies renouvelables massivement sur l'agglomération,
  - o en substituant les réseaux de chaleur au charbon et au gaz vers le bois
  - o développement de l'énergie solaire thermique et photovoltaïque
  - o peu de développements prévus vers les gisements éoliens et hydrauliques (potentiel épuisé)
  - o piste à creuser vers les énergies fatales (tout ce qu'on va considérer comme des pertes de chaleur inévitables, dues à l'incinération des déchets par exemple, ce qui est déjà valorisé), et notamment la chaleur des procédés industriels (peut chauffer des logements à proximité, cf. concept de l'écologie industrielle)
- réduire la précarité énergétique : volonté de limiter l'impact de la hausse du coût de l'énergie sur les familles les plus en difficulté.

Faute de temps, il n'est pas possible de débattre du thème « entreprises et énergie ».

## Questions et échanges :

M. Humbert, Sathonay Camp : Pour ce qui est des réseaux de chaleur,... je vais faire bondir quelques personnes ici, mais le problème, c'est que l'énergie des réseaux de chaleur est moins chère, et cela n'incite pas les utilisateurs aux économies. La marge qui serait dégagée par rapport à un « prix normal » pourrait servir à l'isolation de ces mêmes logements, et donc à étendre ces réseaux de chaleur.

Jean-Noël Ressicaud, adjoint Lyon 2<sup>ème</sup> : Je reviens sur les déplacements et j'ai une question à poser sur le transport de marchandises. Par exemple, le Grand Lyon, pour la collecte des déchets de l'hyper centre (3600 activités) utilise une dizaine de véhicules ; ceci, parce que le Grand Lyon n'a pas mis en place la redevance spéciale pour la collecte des déchets non ménagers. Chaque activité est obligée de souscrire un contrat d'enlèvement privé avec une entreprise, ce qui provoque ce nombre de véhicules considérable.

A La Rochelle ce sont des véhicules électriques qui opèrent la collecte des déchets.

Concernant les livraisons et notamment pour le dernier kilomètre ; j'ai assisté il y a 6-7 ans à une intervention de Denis Baupin, adjoint au maire de Paris, qui a mis en place la livraison du dernier kilomètre. C'est quelque chose de très important car cela limite le nombre de livraisons dans les rues du centre-ville.

Aujourd'hui, nous en sommes à l'Euro 5 comme niveau de pollution des véhicules, mais il y a aussi des véhicules électriques dans tous les domaines et toutes les gammes de poids lourds.

Irène Anglaret : Le transport de marchandises a bien été pris en compte dans les scénarios, même si cela n'a pas été présenté ce jour. Par exemple, City-Fret, au sein du pôle de compétitivité Lyon Urban Trucks and Bus (LUTB) prennent en compte cette question du dernier kilomètre.

Paul Coste, ville de Corbas : Concernant les déplacements, je n'ai pas bien compris si ce qui est proposé vient en plus de ce qui est dans le plan des modes doux et le plan de déplacement déjà prévu par le SYTRAL ou non ?

Par ailleurs, une mesure, qui ne coûterait pas beaucoup, serait d'appliquer le plan de prévention de l'atmosphère ou de faire rouler les véhicules moins vite sur un certain nombre d'axes (rendant la voiture moins efficace).

Irène Anglaret : Les actions qui sont présentées dans les scénarios, correspondent à ce qu'il faut faire dans l'absolu, ce n'est pas en plus. Le plan modes doux permet d'arriver aux objectifs quantitatifs, mais le problème est en ce qui concerne le qualitatif. Sur les transports en commun, nous travaillons actuellement sur la définition des investissements.

## C. L'ACTION AU NIVEAU COMMUNAL

### C.1 – Témoignage de deux communes pilotes : La Mulatière et Lyon

**Jean Claude Muller**

*Adjoint développement durable de la commune de La Mulatière*

Merci de m'inviter à m'exprimer dans cette instance.

Avant d'aborder le plan climat, je voudrais signaler mon mécontentement sur deux questions ayant trait au développement durable.

Le premier point concerne la masse de documents que nous recevons en plusieurs exemplaires dans les mairies, ce qui représente un gaspillage important de papier. Une grande partie qui termine à la poubelle. Il y a de gros efforts à faire, pour passer ces documents par voie électronique, comme a réussi à le faire le SIGERLY.

Le deuxième point, lié à l'enjeu de sobriété, concerne l'éducation au développement durable. Quand on veut distribuer le passeport citoyen, qui est un document très bien fait, on nous dit que malheureusement il n'a été tiré que pour les écoles publiques et que les écoles privées n'ont pas le droit d'utiliser ce document. Il s'agit d'une discrimination qui est tout à fait critiquable.

**Concernant le plan climat** qui est en cours à La Mulatière, je voulais introduire le propos en apportant une petite relativisation. Nous avons calculé ce que représente la surface et la population de la commune, et on arrive aux résultats suivants :  $10^{-9}$  des surfaces émergées de la Terre et  $9,8 \times 10^{-7}$  de la population mondiale, soit... des dosages homéopathiques. L'impact des actions qui vont pouvoir être faites sur notre territoire, me paraît tout à fait minimales. Cela n'empêche pas que nous allons les faire, car les enjeux sont pour nous l'élévation du coût de l'énergie, et l'adaptation au changement climatique (même si on peut avoir des doutes sur la capacité des météorologues à prévoir le climat dans cent ans alors qu'ils n'arrivent pas à le faire sur trois jours), et bien sûr globalement, une envie de ne pas polluer, qui est à partager avec la population.

Nous avons considéré que nous étions trop petits pour faire un vrai Agenda 21, n'ayant pas toutes les ressources nécessaires pour faire ce gros travail. Nous avons alors fait une charte qui engage le conseil municipal en direction de la propreté, de la réduction des pollutions, des économies d'énergie, du développement de la notion d'écocitoyenneté. Nous avons souhaité utiliser le plan climat comme un support et une aide à notre organisation. C'est ainsi que nous sommes devenus une des petites villes pilotes.

Nous avons déjà beaucoup d'actions engagées, et cela nous a permis de les cadrer, de les organiser, et d'en déterminer les ressources.

Nous avons aussi organisé la **gouvernance**, c'est-à-dire que nous avons créé un comité de pilotage (le maire et les adjoints les plus concernés et un membre de l'opposition), un comité technique (adjoint développement durable, DGS et responsables de services concernés). Ce dernier se réunit une fois par mois.

Le comité technique a réalisé l'état des lieux, validé par le comité de pilotage. Ce dernier a émis des lignes directrices, pour lesquelles le comité technique travaille actuellement, en évaluant les ressources, la pertinence des objectifs que nous nous sommes donné et surtout la capacité à les réaliser.

L'allocation des ressources n'est pas faite sur un exercice mais sur un objectif 2014, ce qui engagera le conseil municipal.

**Quelques exemples d'actions**, qui permettent de changer de classe dans la mallette plan climat (de C à B ou de D à C, etc.). En termes d'adaptation, l'idée est de développer les espaces verts et le jardinage partagé pour améliorer, entre autres, le climat urbain. Concernant l'atténuation, nous avons déjà une gestion des espaces verts respectueuse de l'environnement, mais l'étape suivante consiste à mieux former les agents, à réaliser des inventaires, à avoir un plan de gestion pluriannuel sur les différents espaces.

Nous avons des actions sur chacun des volets du plan climat. Certaines vont assez rapidement (ex : une chaufferie au gaz d'un réseau de chaleur passera en mixte gaz/bois), et d'autres plus ambitieuses seront longues à mettre à place.

*Présentation du radar qui montre les actions déjà choisies pour 2010 et aussi celles à prévoir pour les objectifs 2014 ; le frein restant les moyens humains et financiers.*





**En conclusion**, il est important de rappeler que les objectifs doivent être partagés entre l'exécutif et le personnel ; que l'implication des agents est primordiale ; que l'engagement du conseil municipal est nécessaire sur les ressources à moyen terme ; et que des objectifs doivent être chiffrés (ex : réduction de 10% de l'eau utilisée pour l'arrosage), pour pouvoir ensuite évaluer la capacité du personnel à gérer les objectifs.

### Questions et échanges :

Serge Perrin, Adjoint commune de St-Fons : Vous n'avez pas parlé de la participation citoyenne, est-ce un oubli ?

Jean-Claude Muller, La Mulatière : Non, ce n'est pas un oubli. C'est effectivement le volet le plus complexe de ce plan, en lien avec la disparité et la diversité de notre population. Notre ville compte plus de 20% de logements sociaux, dont la tendance sociologique est en train de se dégrader fortement, et il faut arriver à mobiliser les gens. Nous avons beaucoup d'actions avec les écoles. En juin, nous organiserons un concours photo ayant pour thème l'écocitoyenneté. On se refuse à passer les films catastrophes, et nous cherchons des éléments plus positifs et fédérateurs. On veut travailler sur les co-propriétés et allons monter une réunion publique.

Serge Perrin, Adjoint commune de St-Fons : Nous, nous avons 55% de logements sociaux, et votre réflexion à ce niveau là m'interpelle. Là aussi, ce n'est pas évident de parler de développement durable, et il est nécessaire de travailler pour trouver de la cohérence avec la politique de la ville. Je suis preneur d'aide à ce niveau là.

Jean-Claude Muller, La Mulatière : C'est vrai que c'est parfois une politique « de riches » que de parler de développement durable. C'est une difficulté de communication majeure. Déjà qu'on a des problèmes avec les déchets, sans même parler du tri, ... Cela est plus difficile que de gérer la consommation des bâtiments communaux.

Guy David, maire de St Germain au mont d'Or: Oui, certes, on parle de cohérence du Grand Lyon, mais il n'a pas la même posture qu'on soit sous ANRU ou hors ANRU. Les quartiers repérés en volet trois ne doivent pas être abandonnés progressivement par les services déconcentrés de l'Etat, parce que, dans ce cas là, le Grand Lyon ne pourrait pas suivre. Et il faut inclure aussi dans la problématique les quartiers populaires qui ne sont pas dans un CUCS.

L'association de la population est relativement plus facile avec des personnes qui ont un certain niveau de préoccupation et de disponibilité mentale. Ainsi, c'est au niveau des quartiers populaires qu'il faut axer l'association de la population. Deux exemples : l'un sur la rénovation d'un ensemble de 50 logements (c'est modeste par rapports à d'autres ensembles de l'agglomération) : il a été difficile, avec les bailleurs, de mettre en mouvement les habitants. Nous allons essayer de faire mieux dans le cadre d'une prochaine rénovation d'un ensemble de logements qui est dans une grande précarité physique et sociale. Ils sont victimes à deux titres, car impactés par la vétusté des logements et par la faible isolation qui engendre des charges importantes. C'est à partir de ces exemples, et des opérations du quotidien que l'on pourra aussi mettre en place une meilleure implication de la population.

Jean-Claude Muller, La Mulatière : Je suis d'accord avec vous. Chez nous, la majorité des logements a été construite dans les années 60. L'OPAC du Rhône a réhabilité une partie des bâtiments et cela s'est très bien passé, mais il reste encore de grands ensembles de 250 logements ou des isolations extérieures ont été refaites il y a quinze ans, mais où toutes les menuiseries sont à changer, ....

Notre ville est desservie par les transports en commun et les loyers ne sont pas chers, donc nous sommes dans la cible de l'Etat pour les affectations type DALO, etc... Nous poussons l'OPAC à faire le nécessaire pour rendre dignes et décents ces ensembles. Nous lançons des actions sur la rénovation des espaces verts autour des immeubles et associons les habitants.

Marion Athiel, chargée de mission Agenda 21, ville de Rillieux-la-Pape : Je rejoins le fait que ce serait intéressant de travailler sur la notion de développement durable en lien avec la politique de la ville, et c'est, je crois, une proposition du Club Développement Durable.

A Rillieux-la-Pape, nous réfléchissons actuellement sur l'articulation entre l'évaluation des actions de la politique de la ville et celles de l'Agenda 21.

Par rapport à votre intervention ; comment allez-vous mesurer les consommations d'eau dans les espaces verts, par rapport aux moins 10% escomptés ? Par ailleurs, concernant les objectifs chiffrés, cela va-t-il aussi impacter la notation et les perspectives de formation des agents ?

Jean-Claude Muller, La Mulatière : Pour ce qui est des mesures, nous avons effectivement des comptages pour les points de livraison d'eau d'arrosage. Il faut que nous mettions en place les relevés de compteurs.

Concernant l'impact sur la notation et la formation des agents, rien n'est décidé, mais cela pourrait impacter la partie variable des primes des agents.

Serge Perrin, Adjoint commune de St-Fons : Nous nous sommes lancés dans la gestion différenciée des espaces verts. Nous avons un contrat avec Véolia pour avoir un télé relevé des compteurs avec alarme (et nous ferons pareil avec EDF).

Par rapport aux quartiers en politique de la ville, nous sommes en train de faire un essai dans le cadre de la programmation du CUCS, qui consiste à travailler avec INOER, qui va travailler à l'écocitoyenneté en collaboration également avec l'OPAC du Rhône.

Bruno Charles, Vice-Président du Grand Lyon : Je souhaite répondre sur le Plan de l'Éducation au Développement Durable et du livret écocitoyen. Pour l'heure, un choix a été fait de ne le distribuer qu'aux écoles qui ont un projet en cohérence. Cette année, nous avons décidé, à la demande des maires, de l'étendre à toutes les écoles, ce qui est peut-être un gaspillage. Nous ne sommes pas contre le fait de le diffuser aux écoles privées, s'il y a un projet d'établissement cohérent soutenu par la mairie. Il faut en faire la demande.

## **Isabelle Larchevêque**

*Chargée de mission Plan Climat à la ville de Lyon*

Ma présentation porte sur l'utilisation de la mallette Plan Climat à la ville de Lyon, sous un aspect méthodologique.

Nous avons débuté la démarche en avril 2010. Nous nous sommes appuyés sur les huit chapitres de la mallette pour bâtir une **organisation de la démarche**, qui aujourd'hui est au stade de l'état des lieux. Nous avons créé huit groupes de travail. A présent cinq chapitres ont été passés en revue car certaines réunions ont dû être annulées faute de participants. Nous avons pris le parti d'examiner le chapitre « politiques climatiques » en dernier car il permet de faire une synthèse.

Au sein de chacun des huit groupes, sont réunies 10 à 15 personnes. Nous nous sommes appuyés essentiellement sur une organisation qui préexistait, qui était celle du groupe développement durable à la ville. Les actions développement durable sont répertoriées dans des fiches (une centaine collectées et encore 200 à 300 attendues) dans lesquelles il y a un volet « plan climat ».

Dans ces groupes de travail, sont réunis des niveaux de hiérarchie très divers, en fonction des personnes déléguées et des motivations dans les services. Nous essayons de privilégier les personnes qui sont pilotes de leurs actions. Nous prévoyons des réunions de deux heures et demie pour ne pas trop bloquer les gens, mais cela ne permet pas de traiter tout un onglet et conduit à la multiplication des réunions. Si on organise des réunions individuelles, c'est plus facile, mais on perd beaucoup en transversalité, ce qui est aussi une des richesses de la méthode.

Pour aborder les huit chapitres, 35 heures de réunions sont prévues, soit en groupe transversal, soit par direction, soit en entretiens individuels quand on n'arrive pas à avoir les personnes. On devrait arriver à rencontrer tout le monde d'ici fin février. Cela représente aussi une quinzaine d'heures de travail administratif,

ce qui n'est pas à négliger. En tout, ce seront au total environ 120 personnes qui se seront mobilisées dans l'état des lieux.

On vise un pré-plan d'action sur la base de la mallette en mai 2011.

**Premiers constats :** Au sein des groupes de travail, il a fallu rechercher les agents et acteurs des thématiques, sensibilisés au développement durable et à la problématique énergétique. Il est nécessaire cependant de réexpliquer ce qu'est le plan climat et de bien partager cette connaissance.

Les participants sont très heureux de participer à cette démarche car cela leur permet d'échanger entre eux sur des métiers très divers.

Par contre, les gens ont l'impression d'avoir peu de marges de manœuvre par rapport aux progressions attendues. Autre difficulté, s'auto-évaluer s'avère très difficile.

Aujourd'hui, à mi-chemin de la réalisation de l'état de lieux, malgré le fait d'avoir rempli les onglets et utilisé les outils, il reste des difficultés pour voir émerger un plan d'actions. Notamment parce que la quantification et le planning sont difficiles à établir dans un contexte où les budgets sont limités et visibles sur un an.

Nous avons grand espoir de nous baser sur le bilan carbone qui va être mené sur la collectivité, et le prestataire aura aussi pour rôle d'aider la collectivité dans le choix de ses priorités, en s'appuyant à la fois sur l'état des lieux et le pré-plan d'action réalisé avec la mallette. Le bureau d'étude retenu nous aidera aussi « à faire triompher » devant nos élus les choix que nous, agents, auront pressentis.

### **Questions et échanges :**

Etienne Tissandier, ville de Lyon : Comment fonctionnent les groupes de travail ? Quelle est leur articulation avec les élus qui sont en charge de ces questions ? Comment cela s'imbrique plus globalement avec le comité de pilotage ?

Isabelle Larchevêque : Les groupes ont été constitués avant même que le comité technique et le comité de pilotage soient instaurés, pour ne pas perdre de temps. Des points d'étapes et des arbitrages seront faits par ces deux instances, au fur et à mesure de la démarche. Ils devraient se réunir début 2011.

Serge Perrin, Adjoint commune de St-Fons : Nous aussi avons essayé de remplir la mallette, mais nous sommes un peu surpris car dans le chapitre G sur la commande publique et le développement économique, on se sent un peu décalés, car c'est une compétence du Grand Lyon (idem chapitre H). C'est difficile de répondre seuls à ces questions là. Par ailleurs il y a un recoupement et un arbitrage à faire avec l'Agenda 21.... Tout est dans tout....

Sylvain Godinot : Le chapitre H (national - international) a pour objectif de rappeler que c'est la question du climat est un enjeu global qui a un impact mondial, et aussi de faire réfléchir sur les partenariats, dans ou en dehors de l'agglomération. Même si on peut essayer de le rapprocher de la qualité de l'air locale, le CO2 n'est pas un polluant local. Concernant le chapitre G, vous avez tous recours à la commande publique.

Irène Anglaret : Nous avons bien affiché que certains onglets étaient plus de la compétence communale, d'autres plus de la compétence d'agglomération. Cet outil a vocation à être adaptable et vous pouvez choisir de traiter tel ou tel onglet. Il est cependant intéressant de se poser la question sur les compétences et de l'articulation entre les communes et le Grand Lyon.

Bruno Charles, Vice-président du Grand Lyon : Pour ce qui est du recoupement entre le plan climat et l'Agenda 21, c'est assez simple car le plan climat est une partie d'une stratégie de développement durable, mais ne recouvre pas la totalité des questions. Le référentiel national des Agenda 21 identifie bien la lutte contre le changement climatique comme une des cinq finalités de développement durable.

Le Grand Lyon essaye aujourd'hui, pendant que le plan climat monte en charge, de revisiter l'Agenda 21, qui a été fait sous le précédent mandat. Beaucoup ont exprimé une volonté d'avoir une meilleure visibilité, une meilleure cohérence. Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'une vision stratégique de développement

durable dans tous les domaines, qui, je l'espère, prendra appui sur le passé et donnera une visibilité et une cohérence, à l'ensemble des questions soulevées par la transition de l'agglomération vers la soutenabilité.

Isabelle Champion, Agenda 21 Val de Saône : Dans certains secteurs en France, il existe des formations croisées entre chargés de mission et élus de la politique de la ville, du développement durable ou de l'Agenda 21. Le spectre de ces missions est tellement large que des actions se croisent beaucoup, et cela est très riche.

Un retour sur le Passeport Citoyen. A l'échelle du Val de Saône, il a été bien apprécié dans les communes et il est demandé. Dans notre secteur plusieurs réunions ont été organisées, notamment avec Christine Servillat et Olivier Martel, pour les présenter, et elles ont eu un impact favorable.

Enfin, j'ai une question sur les outils de sensibilisation en direction des particuliers. Quels sont-ils ? Il semblerait que « la maison économe » avait été bien appréciée....

Bruno Charles, Vice-Président du Grand Lyon : Nous sommes en ce moment dans la définition du budget de l'ALE et du choix des actions. Il y a d'autres outils : le site web « le climat entre nos mains » qui a été fait avec la Revue durable (350 personnes inscrites), des livrets, nous participons à des réunions publiques sur demande, le CD-ROM sur l'empreinte écologique est aussi un bon outil.

Nous travaillons aussi sur la communication engageante pour dépasser la connaissance et engager les changements de comportement des habitants. Ce travail peut se poursuivre avec l'ALE s'il y a des communes volontaires pour travailler là-dessus, car ce sont les communes qui sont le bon échelon pour aller vers les habitants et entraîner un mouvement.

## C.2 – Les perspectives pour 2011

### **Sylvain Godinot**

*Chargé de projets à l'Agence Locale de l'Énergie de l'agglomération lyonnaise*

Nous allons proposer aux communes, par le biais d'un courrier aux maires et de mails, un **nouvel appel à projet pour toutes les communes** de l'agglomération.

Nous allons retenir 25 à 30 communes pour l'année prochaine (en comptant celles qui poursuivront). Nous allons demander aux communes de s'engager sur des critères, tels que :

- désigner un élu référent (et qui ait un minimum de disponibilité)
- désigner un agent référent (au moins pour les communes de plus de 10 000 habitants)
- créer un comité de pilotage et un comité technique, pour que la démarche soit partagée
- s'engager sur un objectif de délais pour finaliser l'état des lieux
- identifier en amont quelques actions légères à mise en œuvre immédiate avec l'ALE

Pour les communes déjà engagées, il leur sera demandé de faire un bilan de l'avancement de l'année. Pour celles qui en sont déjà au plan d'actions, nous organiserons des groupes de travail thématiques selon les actions prioritaires.

## Fabien Moudilenot

Chargé de mission climat énergie à l'Agence Locale de l'Énergie de l'agglomération lyonnaise

Le **programme de formation BEAM 21** avait été présenté lors de la séance précédente du Club sur le plan climat. C'est un programme de formation énergie-climat financé par le Grand Lyon et l'Union Européenne.

Son objectif est d'apporter des compétences aux acteurs communaux, pour les aider à mettre en œuvre leur politique climat avec deux points forts :

- avoir une meilleure vision du problème et des acteurs
- développer un vocabulaire commun au sein de chaque commune, de façon à accélérer le travail de construction dans les groupes de travail.

Toutes les informations et détails sur le programme seront indiqués dans la newsletter de l'ALE.

La première session de formation aura lieu de mars à décembre (40 personnes élus et agents). Ils sont issus de Chassieu, Corbas, Lyon, Saint-Fons, Saint-Priest, Rillieux-la-Pape, et Vénissieux.

La **deuxième vague** est prévue de septembre 2011 à avril 2012. Actuellement, quatre communes sont inscrites et **il reste des places pour deux communes** (3 agents, 3 élus par commune).

En termes de perspectives, cela fait écho à certaines interventions de participants aujourd'hui, signalant le besoin de formation technique des agents. L'expérimentation qui est menée nous permettra de faire le point sur les besoins locaux en formations, et de progresser dans le partenariat avec le CNFPT pour définir des programmes et des journées les plus pertinentes possibles.

### C.3 – Bilan 2010 de la démarche avec les 21 communes pilotes

#### Sylvain Godinot

Responsable du pôle climat énergie à l'Agence Locale de l'Énergie de l'agglomération lyonnaise

Nous avons cherché à évaluer le **fonctionnement de la gouvernance** dans les communes pilotes :

- 20 sur 21 communes ont identifié un élu référent (le cas unique est que le référent était le maire, mais il était très pris. Il faut que le portage politique soit au plus haut, mais il faut aussi que cette personne ait du temps),
- La présence d'un comité de pilotage est généralisée, mais son activité est différente selon les communes,
- L'identification d'un agent référent (se passe généralement bien),
- La moitié des communes ont constitué un comité technique, mais un peu moins l'ont réuni effectivement,
- 13 communes ont une délibération cadre.

Les communes les plus avancées sur la gouvernance sont : Saint-Fons, Collonges-au-Mont-d'Or, Curis-au-Mont-d'Or, La Mulatière, Rillieux-le-Pape, Meyzieux, Vénissieux, Chassieu, Corbas, et Villeurbanne. Ce classement va probablement changer quand il sera basé sur les actions.... Mais l'objectif n'est pas dans ce classement.

Concernant **l'avancement de la démarche** :

- La plupart des communes ont commencé un état des lieux, mais c'est très long et seulement sept sont validés par les élus,
- 14 communes sont en train de construire le plan d'actions (deux sont validés).

Un mot sur les **communes en Agenda 21**, comme certaines communes de l'Est Lyonnais.

Quatre communes avaient déjà un plan d'action Agenda 21 quand elles ont commencé la démarche avec la mallette (Chassieu, Saint-Priest, Rillieux, Feyzin).

En conclusion, il est **complémentaire de faire les deux diagnostics** (développement durable et climat) car souvent celui de la mallette est plus poussé sur le niveau énergétique. Le plan d'actions peut par contre être commun. Soit il s'agit d'une révision de l'Agenda 21, notamment une précision des indicateurs (ex : St-Priest), d'autres ont fait un gros groupe d'actions Plan climat dans l'Agenda 21 (ex : Collonges-au-Mont d'or).

Le 26 novembre a eu lieu à Rillieux-la-Pape une réunion collective des communes pilotes. Selon les actions prioritaires choisies par chacune des communes, trois axes se dégagent et permettront de **former des groupes de travail** :

- un travail important à faire sur les **indicateurs énergie climat** (comment quantifier et prioriser les actions ?),
- les politiques de l'habitat, de la ville et de l'urbanisme (ex : aménagement de ZAC, suivi des permis de construire, sensibilisation des habitants à ces moments là),
- le développement des circuits courts, de l'alimentation bio et de l'éco-consommation.

Il faut bien se rappeler qu'on est dans une démarche itérative, c'est-à-dire que le diagnostic n'est pas figé. Chaque année il faut approfondir le diagnostic et compléter le plan d'actions.

Le site internet de l'ALE est une ressource où seront mis le compte-rendu de la réunion du 26 Novembre, et aussi les diapositives d'aujourd'hui. Si des communes ne reçoivent pas d'informations, il faut qu'elles nous le signalent.

L'évaluation montre que les communes sont dans des niveaux compris entre E et D (le niveau A, c'est une commune post-carbone, niveau 2050 et une commune au niveau B serait en phase avec les objectifs 2020). Le passage du niveau E au niveau C est une priorité, et nécessite de mettre en place des actions qui ne sont pas forcément très chères.

Le message est que c'est une **démarche progressive**, il ne faut pas « être honteux » d'être au niveau D. L'important est le niveau d'arrivée.

### **Questions et échanges :**

Marion Athiel, chargée de mission Agenda 21, ville de Rillieux-la-Pape : Il est effectivement important de bien présenter l'état des lieux pour ne pas démoraliser les équipes.

Par rapport au travail sur la stratégie développement durable du Grand Lyon que Bruno Charles a évoqué, il serait intéressant que le calendrier puisse se caler avec les stratégies ou Agenda 21 des communes qui sont en révision ou construction et il faudrait qu'elles s'articulent. Avez-vous des perspectives de calendrier ?

Bruno Charles, vice-président Grand Lyon : Bonne remarque. Avant de venir vers vous pour vous la présenter, il faut que nous l'élaborions. D'ici le printemps nous aurons bâti le cadre de ce processus. On se base aujourd'hui par rapport au cadre de référence national des Agenda 21, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Malik Mathal, chargé de mission développement durable, Francheville : Dans le scénario comme dans la mallette, il me semble qu'il manque un élément central sur le « comment on agit sur les personnes ? ». Quand, dans une réunion publique autour d'une ligne TER, la SNCF dit que la fréquence a été augmentée à la demande des élus, pour inciter à l'usage des transports collectifs, mais que ce n'est pas le cas et que l'on revient en arrière parce que cela coûte trop cher, cela montre que l'on peut investir dans l'habitat, l'économie, et les déplacements, mais si les premiers émetteurs, que sont les usagers, ne sont pas impliqués, cela ne sert à rien.

Autre exemple, dans certains logements HQE, des habitants n'ont pas les « bons comportements », pour atteindre les performances escomptées.

Il faut vraiment que la sensibilisation des citoyens soit un axe important dans le scénario. Comment investir les référents de proximité que sont les associations, les gardiens, les référents d'immeuble, etc. ? Comme dans un CUCS.

Bruno Charles : Cette question est pour nous présente depuis le début de la démarche. La première chose était de créer une vision commune et c'est ce que nous avons fait avec la définition du diagnostic partagé. Le deuxième élément est de savoir quels sont les leviers, les personnes qui peuvent être présentes dans la démarche. La troisième chose était de dire que ce sont les communes qui sont l'échelon démocratique approprié pour aller vers les habitants. Le rôle du Grand Lyon est dans l'accompagnement, l'outillage des communes (ex : travail avec le WWF dans le quartier Confluence). On a également bâti un certains nombre d'outils dont on a déjà parlé, comme le site « le climat entre nos mains » créé avec la Revue durable.

Quand on travaille sur l'habitat, on travaille avec les régies d'immeubles, avec les organismes sociaux pour aller vers les habitants. Quand on travaille sur les déplacements, on travaille avec le SYTRAL, avec les entreprises pour les PDIE ; sur le co-voiturage, il y a le site « Covoiturage-grandlyon.com ». Nous nous déplaçons beaucoup dans des réunions, à la demande des villes, des associations de quartiers, des habitants, mais on ne réussira que s'il y a une démultiplication à tous les échelons en respectant la légitimité électorale des communes.

Mme Xuan Thao Do Khac, chargée de mission, ville de Villeurbanne : On a passé en revue les quatre secteurs. Quid des éléments sur l'étude en lien avec l'urbanisme ?

Irène Anglaret : Le fascicule sur l'urbanisme était prévu, mais à ce jour il n'a pas encore été validé. Cependant des diapositives existent, nous pouvons les transmettre. Les éléments sont moins directement opérationnels

## D. CONCLUSION

### **Bruno Charles**

*Vice-président du Grand Lyon chargé de la démarche prospective en matière énergétique  
et du pilotage et de l'animation de outils de développement durable*

Au moment de se lancer dans la démarche, il y a toujours la crainte de savoir si cela va marcher, mais on est toujours surpris de l'implication des communes volontaires et je tiens à vous remercier de votre engagement.

La réaction des mairies et le pointage de la nécessité des cohérences est pour nous importante, et traduit le fait que les communes s'emparent du Plan Climat. Il serait bien que les communes puissent transmettre leurs réactions et interpellent le Grand Lyon par écrit, en lien avec les scénarios martyrs.

Par ailleurs vous pouvez adhérer à la convention des maires de l'Union Européenne qui engage à rejoindre l'objectif des 3x 20. Aujourd'hui, plus de 1000 villes européennes se sont engagées. C'est d'autant plus intéressant que l'Union Européenne commence à conditionner ses aides en fonction de cet engagement. Le Grand Lyon vient d'être désigné comme structure de soutien de la Convention des Maires, et sera légitime pour essayer de négocier des crédits européens pour les communes engagées.

Un argument qui revient beaucoup est : « Les villes n'ont pas d'argent », mais la première chose à prendre en compte est qu'il y a un calcul à faire en fonction de l'élévation du coût de l'énergie. Il faut que l'adjoint au développement durable fasse de l'adjoint aux finances son allié. Il faut investir pour anticiper la hausse du coût de l'énergie, tant pour le budget des communes que pour la population en situation de précarité énergétique qui augmente.

Par ailleurs, nous travaillons avec la Caisse des Dépôts et des Consignations et avec l'Europe sur plusieurs domaines. Par exemple, la ville de Barcelone a réuni la Région et a fait un emprunt auprès de la banque européenne d'investissement pour isoler tous ses bâtiments publics. Si les communes nous poussaient, nous pourrions aussi envisager un rôle d'ensemblier pour avoir une masse critique et rechercher des financements.

Nous travaillons aussi avec la Caisse des Dépôts et des Consignations sur les certificats d'économie d'énergie, sur les quotas carbone, mais aussi sur les projets domestiques où on pourrait valoriser les politiques d'économie d'énergie et de réduction d'émissions de gaz à effet de serre qui sont faits sur le territoire. Pour faire court, l'Europe a mis en place un marché des quotas, sur lequel les électriciens, notamment allemands, italiens, espagnols, anglais, qui ont une production très carbonée d'énergie, doivent racheter des quotas d'émission en provoquant ou finançant des économies d'énergie sur le territoire.

Aujourd'hui l'État, via la Caisse des Dépôts, incite les collectivités à rendre les projets éligibles à des rachats d'émission. Les regrouper, les valoriser sur le marché pourrait permettre de trouver des ressources financières dans les communes. Nous sommes à votre disposition pour essayer d'évaluer ces montants et aussi d'évaluer comment seront impactés vos budgets.

Merci à toutes les communes et personnes participantes.



# ANNEXE : SYNTHÈSE DES EVALUATIONS INDIVIDUELLES DE LA SEANCE CLUB DD DU 7 DECEMBRE 2010

31 questionnaires d'évaluation ont été récoltés à la fin de la session. Les réponses et commentaires sont repris intégralement ci-dessous.

## 1. Globalement, quel est votre niveau de satisfaction pour cette rencontre ?

Très satisfait	Satisfait	Indécis	Déçu	Sans réponse
3	19	2	1	6

## 2. Plus précisément quel est votre niveau de satisfaction par rapport à ... ?

	Très bon	Bon	Suffisant	Mauvais	Sans réponse
La qualité et la pertinence des informations apportées	3	22	4	0	2
L'intérêt, le caractère concret des apports pour vous aider à agir à votre échelle	4	15	10	1	1
La qualité du dialogue et des échanges	13	14	2	1	1
L'animation	10	19	1	0	1
L'organisation (lieu, durée,...)	13	11	5	1	1

### Commentaires :

*Sur les informations apportées :*

- Présentations courtes mais document envoyés avant, permettant d'avoir toutes les informations. Le site internet permet parfaitement d'avoir tous les éléments.
- Dommage que le club ait eu lieu avant la réunion sur le choix des scénarios des collectivités.
- Un peu « répétitif » pour les communes impliquées qui suivent depuis le début la démarche.
- « L'action au niveau communal » : il aurait fallu revenir sur la présentation de la démarche par l'ALE en amont de l'intervention des collectivités (comme ce qui a été fait à Rilleux-la-Pape il y a quelques jours)
- Limiter le temps des interventions.
- Rien sur l'urbanisation ?
- J'ai apprécié les témoignages des communes. Il faut effectivement tendre à laisser plus de place aux témoignages.
- Il manque dans les documents un glossaire des abréviations.
- Compte-tenu de l'étape du plan climat territorial, la séance était très (trop) centrée sur un débat politique.

*Sur la qualité du dialogue et des échanges :*

- Bonne idée : point de vue du Grand Lyon + point de vu des communes. Inclure quand c'est possible et opportun le point de vue de sous territoires (Vallée de la chimie et Val de Saône)
- Aujourd'hui, j'ai apprécié le rythme des séquences plus courtes en exposés, ponctuées par des échanges avec les participants, très enrichissants.
- Les points les plus intéressants restent souvent les retours d'expérience et les échanges (idéalement à développer).
- Place importante pour les débats, mais qui nécessite une bonne connaissance du sujet pour les participants.
- Pas assez de temps consacré aux échanges sur les réactions relatives aux scenarii d'agglomération.
- Pas assez d'interventions des communes.
- Ce thème aurait mérité une journée complète de retours plus complets sur les quatre thématiques. Les questions sont insuffisantes par manque de temps. Les questions contradictoires n'obtiennent pas de réponses et n'engendrent pas un débat qui pourrait enrichir les thèmes traités.
- Petit problème de timing lié aux nombreuses interventions des participants (peut-être faudrait-il prévoir un temps plus important pour les échanges)
- Sur des sujets aussi vastes, pas assez de temps pour échanger véritablement sur l'ensemble de la thématique.
- Permettre davantage d'échanges et d'apports pour permettre des actions au niveau des communes.
- Préférence pour la 1<sup>ère</sup> partie, plus riche en échanges.

*Sur l'organisation :*

- La pause écourtée nous a privé d'un temps d'échange utile.
- Ne plus réunir le club en salle du conseil, mais plutôt dans des salles plus petites (A,B,C), pour faciliter les échanges.

### 3. Autres commentaires et remarques sur cette séance :

*En lien avec les **plans climats d'agglomération et communaux**:*

- Il semble que l'un des freins majeur est lié au financement de ces actions, tout le monde est prêt à agir mais sans avoir à s'engager sur le plan financier.
- Je regrette qu'il n'y ait pas de représentant du Conseil général ou de la Région.
- Surpris du peu de participants à cette journée.
- Réponse pas assez précise sur les objectifs en KWh sur l'habitat par rapport au coût (scénario modéré).
- Diffusion auprès du Cotech et appropriation par les membres du plan climat du Grand Lyon difficile et longue.
- Les conseils de quartier du 18 janvier au 12 février 2011 à Givors auront pour thématique : « mobilité écoresponsable » avec des groupes de travail à la suite.
- Le délai de réponse des collectivités sur les scénarios est court. Par ailleurs, les fascicules ne sont pas très pratiques : un sommaire et/ou un tableau récapitulatif aurait été le bienvenu.
- Pas vu ou compris que les maires avaient reçu une demande pour faire une contribution sur le plan climat (Champagne-au Mont-d'Or)
- Passer plus de temps sur l'accompagnement possible du Grand Lyon dans les plans climats communaux.
- Liens transversaux à développer, maillage cohérent des actions : PLU, charte de l'Arbre

*En lien avec l'activité du **Club développement durable***

- Poursuivre cet équilibre entre le travail du Grand Lyon et les témoignages et propositions des communes.
  - Déchets → méthanisation → biométhane → transports
  - Mieux montrer le lien entre Agenda 21 et Plan Climat Energie.
  - Lier la politique développement durable avec la politique de la ville : séance du club réunissant ces deux services.
  - Avoir un mot de passe pour accéder au blog, pour tous les membres du club.
  - Affirmation du rôle d'animation des acteurs du territoire sur des sujets transversaux.
  - Pas de remarque ; poursuivre et pérenniser le club !
- Plusieurs personnes ont précisé qu'ils répondraient sur ce point dans l'autre questionnaire sur la veille territoriale et la programmation du club.*